

Marie-Cécile RAKOVEC BARREAU
ORTHOPHONISTE
Duplex des Beaux Arts
35, rue Yehudi Menuhin
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 41 18 59
mc.rakovec@free.fr

Montpellier, le 9 janvier 2017

BILAN ORTHOPHONIQUE

Téhan BRIERE

Téhan BRIERE, 10 ans, est actuellement en CM2 (classe unique CP / CM2) à l'école primaire CALANDRETA de Sallèles du Bosc.

Téhan est le dernier d'une fratrie de trois garçons (22 et 20 ans). Il a perdu son père en 2015 après une longue maladie.

Téhan est en grande difficulté de Langage Ecrit ; dès le CP, ses années d'apprentissage ont été perturbées par ces événements familiaux dramatiques.

Cependant, il est à noter que sa mère et ses deux frères sont dyslexiques et ont bénéficié de suivi orthophonique. En ce qui le concerne, un suivi a été mis en place dès le CP. Compte tenu des problèmes familiaux, cette rééducation a dû être interrompue.

A ce jour, Téhan est toujours non lecteur et non transcripteur. Sa mère, sur les conseils de son médecin traitant, a fait la demande d'un bilan orthophonique pour recherche de Trouble de Type Aphasique et rééducation neurolinguistique si besoin.

TEST de lecture l'ALOUETTE

Téhan ayant lu voyelles et syllabes simples, la lecture du texte lui a été proposée.

49 mots lus en 3 minutes avec 24 erreurs.

Téhan a pu lire certains mots simples, mono ou dissyllabiques. Le principe syllabique est donc acquis, l'assemblage possible. En revanche, il n'y a aucune voie d'adressage fonctionnelle : même les mots les plus courants ne sont pas reconnus.

Téhan a donc à ce jour un niveau de déchiffrage début de CP et sa lecture n'est pas chiffrable.

TEST DE DICTEES

Logatomes

Score = 8/15. La transcription est à ce jour supérieure au déchiffrage. Téhan subvocalise, déroule l'oral dans l'écrit et arrive ainsi à transcrire les syllabes proposées, même les syllabes complexes (strou, splan...). Le principe d'équivalence simple son/ signe est acquis.